

La Gazette des associations

Mot de la Ville de Clermont-Ferrand

Bienvenue à l'Espace de la Vie Associative !

Le 6 octobre 2026, notre commune franchit une nouvelle étape avec l'ouverture de **l'Espace de la Vie Associative (EVA)**.

Ce nouveau lieu témoigne de notre volonté de soutenir et de valoriser celles et ceux qui font vivre notre territoire au quotidien. **L'EVA sera un espace de rencontres, de ressources et d'échanges**, destiné à accompagner les associations dans leurs projets et à favoriser les initiatives collectives.

À travers ce hors-série de la Gazette des associations, nous souhaitons vous faire découvrir ce nouvel espace, ses missions et les services qu'il propose.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des bénévoles et des acteurs associatifs ainsi que nos agents pour leur engagement, leur énergie et leur contribution essentielle à la vie de notre ville.

Bienvenue à l'EVA, et longue vie à cette nouvelle dynamique associative !

Marie DESHOMMES-CHAUFFAUT-Conseillère Municipale Déléguée à la Vie Associative



Vendredi 11 septembre, la Ville de Clermont-Ferrand inaugurait son Espace de Vie Associative (EVA), au 12 rue Lacépède. Près de 200 personnes sont venues découvrir ce nouveau lieu dédié aux associations clermontoises.

En présence de Monsieur le Maire et de ses élus, les associations présentes ont pu découvrir **les différents espaces de l'EVA** et échanger avec les agents de la Ville sur les services et les ressources qui leur seront proposés.

Une première visite a permis à l'équipe municipale et aux partenaires de l'EVA (CREFAD, FAL63, CRESS AURA, CDOS, CTAAP et France Bénévolat) de **prendre connaissance des lieux** et d'échanger autour du rôle de l'EVA dans l'animation de la vie associative clermontoise. Les associations présentes ont à leur tour pu **s'approprier les différents espaces** à l'occasion de visites organisées en petits groupes d'une trentaine de personnes.

Pensé comme **un lieu d'accueil, d'information, de ressources et de rencontres**, l'EVA a vocation à vous accompagner dans vos démarches, à favoriser la montée en compétences des bénévoles et dirigeants et à faciliter les échanges entre acteurs de la vie associative.

Après cette inauguration, l'EVA entre désormais dans une nouvelle étape : **à partir du mardi 6 octobre, vous pourrez venir librement profiter des espaces de co-working et de détente, sans rendez-vous, tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

L'EVA, pour quoi faire ?

L'Espace de Vie Associative a été conçu pour répondre à vos besoins en tant que représentants d'associations clermontoises, qu'elles soient en cours de création, déjà installées ou porteuses de nouveaux projets.

L'EVA poursuit notamment quatre objectifs :

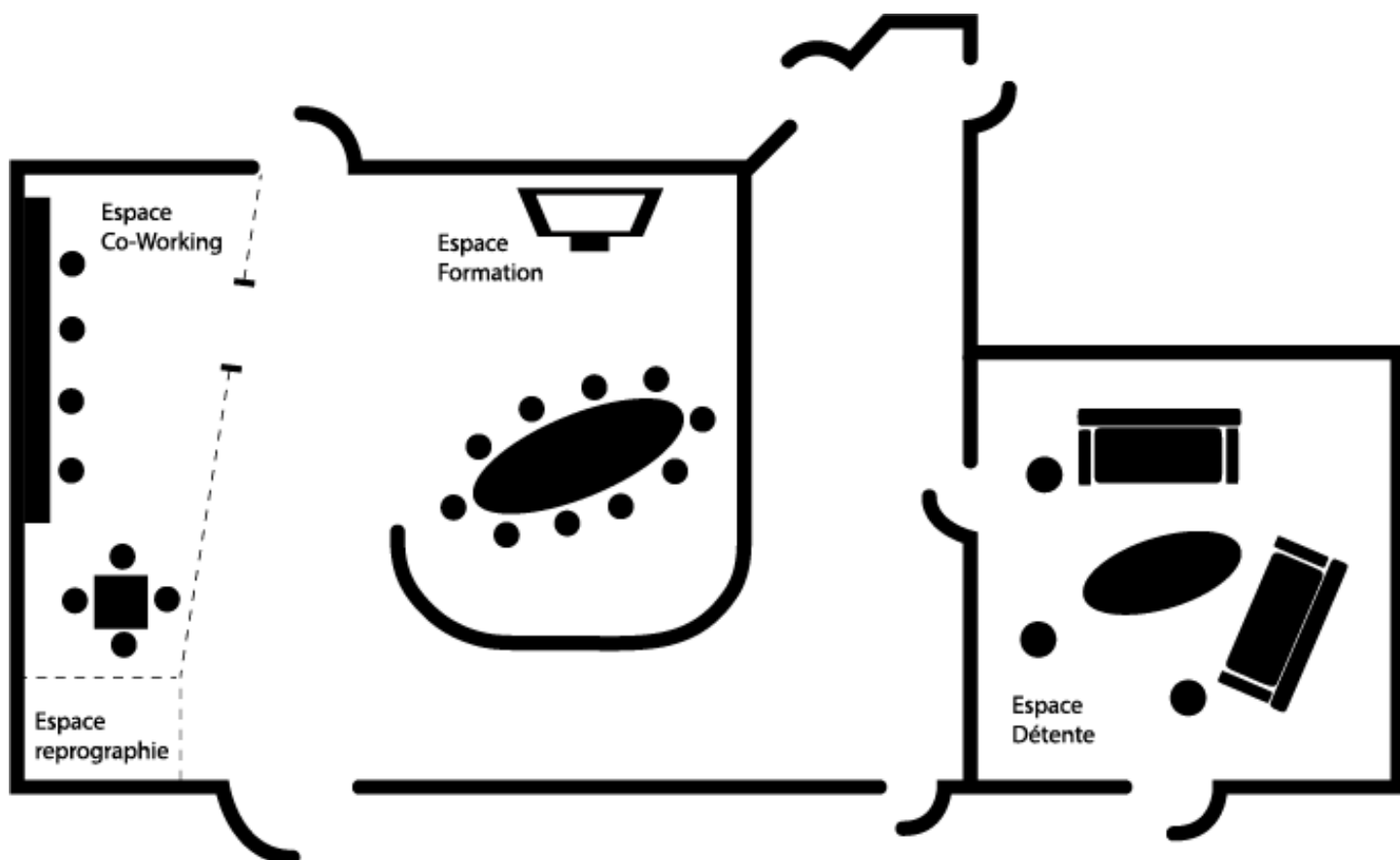
- **Faciliter les démarches associatives** : création ou évolution des statuts, démarches administratives, demandes de subventions, recherche d'informations ou de ressources...
- **Accompagner les bénévoles et dirigeants** dans leurs responsabilités, notamment sur les questions de gouvernance, de gestion financière et juridique, de communication ou encore de ressources humaines.
- **Rendre plus lisible l'offre d'accompagnement** proposée sur le territoire, en s'appuyant sur les compétences de partenaires locaux et spécialisés comme le CREFAD, la Ligue de l'Enseignement, la CRESS AURA, le CDOS, le CTAAP ou encore France Bénévolat.
- **Favoriser les rencontres et l'émergence de projets**, en permettant aux associations de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et, pourquoi pas, de construire de nouveaux projets ensemble.

L'EVA est ainsi conçu comme un point d'entrée pour les associations qui cherchent une information, une ressource, un accompagnement ou simplement un lieu pour travailler et échanger.

Un lieu de 66 m², trois espaces à votre disposition

Situé au 1er étage des locaux de la DAVAR, au 12 rue Lacépède,

l'EVA s'étend sur 66 m² et bénéficie d'une couverture Wi-Fi.



Un espace co-working et reprographie



Co-Working

Quatre ordinateurs sécurisés sont mis à votre disposition avec un accès direct à plusieurs sites ressources en matière d'information, d'actualité et de formation à la vie associative :

- Le Portail ICI, pour effectuer les démarches auprès de la Ville, notamment les demandes de subventions, de salles ou de véhicules ;
- Le Portail des associations, qui rassemble les actualités, l'agenda associatif, l'annuaire des associations et une boîte à outils ;
- Les formations en ligne du RNMA (Réseau National des Maisons des Associations), pour se former à son rythme sur différentes thématiques associatives.

La suite LibreOffice est également disponible pour vous permettre de rédiger et mettre en forme vos documents, créer des tableaux et concevoir des présentations. Une imprimante est également à votre disposition pour imprimer vos documents sur place.

À partir du 6 octobre, cet espace sera accessible sans rendez-vous. Deux agents de la DAVAR seront présents pour répondre à vos questions, vous orienter ou vous apporter une aide ponctuelle dans l'utilisation des ressources disponibles.



Reprographie



Détente

Un espace détente et rencontres

L'EVA est aussi un lieu où l'on peut simplement prendre le temps d'échanger. L'espace détente permet de s'installer autour d'un café ou d'un thé, de consulter les documents et ressources mis à disposition, de déposer vos supports de communication ou encore de rencontrer d'autres associations. Un espace ouvert et convivial pour créer des liens entre associations et faire circuler les idées.



Formation

Un espace réunion et formation

D'une capacité de 10 personnes, la salle de réunion est équipée d'un grand écran et d'un système de visioconférence connecté.

Elle accueillera dans un premier temps les ateliers d'information, de sensibilisation et de formation proposés par les partenaires de l'EVA et les services de la Ville.

CREFAD, FAL63, CRESS AURA et, progressivement, d'autres partenaires pourront ainsi intervenir sur les thématiques qui vous concernent directement : bénévolat, communication, financement, ressources humaines, gouvernance, transition écologique...

À partir de 2027, cet espace pourra également être réservé pour vos réunions associatives, sous réserve que leur objet soit en cohérence avec le projet d'animation de l'EVA.

Comment profiter de l'EVA ?

Espaces coworking et détente

Tous les mardis

9h–12h / 14h–17h

→ Accès libre, sans rendez-vous



Vous pourrez venir travailler, utiliser les ordinateurs et l'imprimante, consulter les ressources disponibles, demander une information aux agents de la DAVAR ou simplement profiter du lieu.

Les premiers ateliers

Pour commencer, trois ateliers sont d'ores et déjà programmés :

Mardi 20 octobre
10h à 12h
Le bénévolat aujourd'hui

Un atelier de sensibilisation animé par le CREFAD, pour réfléchir aux enjeux actuels du bénévolat et aux moyens de favoriser l'engagement associatif.

Vendredi 13 novembre
10h à 12h
Communication

Un atelier animé par la FAL63, consacré aux enjeux et aux outils de communication des associations.

Vendredi 11 décembre
10h à 12h
Panorama de l'Économie sociale et solidaire

Une présentation proposée par la CRESS AURA, pour mieux comprendre l'ESS et les acteurs de cet écosystème.

Vous souhaitez participer à un atelier ?

Inscrivez vous

Afin de permettre au plus grand nombre d'associations de bénéficier de ces ateliers, les inscriptions sont limitées à une personne par association. Au fil de la programmation, une attention particulière sera portée aux associations n'ayant encore participé à aucun atelier. Selon le nombre de demandes, certains ateliers pourront également être reconduits.

Une ouverture progressive

Le déploiement de l'EVA se fera progressivement au cours des prochains mois, avec l'objectif d'élargir nos propositions d'accompagnement et de collaboration.

D'octobre à décembre 2026, les espaces coworking et détente seront ouverts les mardis, puis un deuxième jour d'ouverture sera ajouté à partir de la semaine du 2 novembre, avec une ouverture les mardis et mercredis, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

À partir de janvier 2027, l'objectif est de poursuivre cette montée en puissance avec :

- une ouverture des espaces libres du lundi au vendredi ;
- deux ateliers par mois, sur des thématiques répondant à vos besoin ;
- une diversification des intervenants et partenaires ;
- la mise à disposition de la salle de réunion sur réservation ;
- l'organisation de nouveaux temps de rencontre entre associations : petits-déjeuners, afterworks, tables rondes...

L'EVA a vocation à évoluer au fil de vos besoins, de vos idées et de vos propositions. Votre participation contribuera ainsi à faire vivre ce nouveau lieu et à construire les prochains services qui y seront proposés.

Nous avons hâte de vous accueillir et de faire vivre l'EVA à vos côtés !